

INFORMATIONS ET BRÈVES COMMUNALES

● PRÉSENTATION DES VŒUX 2020 ● INAUGURATION DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



Le vendredi 24 janvier 2020 à 18h00, à la salle des fêtes (rue Saint-Romain), la municipalité de Sauveterre-de-Guyenne, le Conseil Municipal et les employés municipaux, invitent les Présidentes et Présidents des associations, ainsi que les habitantes et les habitants à venir partager la galette des Rois et un verre de crémant de Bordeaux pour la nouvelle année !

À cette occasion, Mesdames et Messieurs les Adjointes présenteront leurs commissions et missions respectives réalisées en 2019 et Monsieur le Maire présentera ses vœux et les projets à venir sur le territoire. Le « Comité Fleurissement » récompensera les maisons de la commune les mieux décorées pour les fêtes de fin d'année 2019.



Monsieur Yves d'AMÉCOURT, Maire, Président de la Communauté des Communes Rurales de l'Entre-Deux-Mers, Conseiller Régional, et le Conseil Municipal de Sauveterre de Guyenne, sont heureux d'inviter la population aux inaugurations de plusieurs réalisations communales le samedi 1er février 2020 :

- 10h45 : rendez-vous Place de la République
- 11h00 : inauguration de la place Jacques Chirac, parking de la salle Simone Veil (rue de la Vignague)
- 11h30 : inauguration des travaux d'extension et de restructuration de l'école élémentaire (rue Saubotte)
- 12h00 : prises de parole et cocktail

En présence des représentants des partenaires de la commune : Préfecture de la Région Nouvelle Aquitaine, Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine, Conseil Départemental de Gironde, Inspection académique...

● MODIFICATION N°2 DU PLU : ENQUÊTE PUBLIQUE



Par arrêté en date du 29 novembre 2019, le Maire de Sauveterre-de-Guyenne a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

L'enquête se déroulera à la mairie, pendant une durée de 33 jours consécutifs, du vendredi 20 décembre 2019 à 09h00 au mardi 21 janvier 2020 à 17h00, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie (du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, et le

samedi de 10h à 12h), sous la supervision de M. Gérard CHARLES, comme commissaire enquêteur désigné par le Tribunal Administratif de Bordeaux.

Le commissaire-enquêteur recevra à la Mairie les jours et heures suivants :

- vendredi 20/12/2019 : de 9h à 12h
- vendredi 03/01/2020 : de 9h à 12h
- mercredi 08/01/2020 : de 14h à 17h
- mardi 21/01/2020 : de 14h à 17h

● MODIFICATION N°2 DU PLU : ENQUÊTE PUBLIQUE (SUITE)

Pendant la durée de l'enquête, le dossier pourra être consulté sur le site internet de la commune (<http://www.sauveterre-de-guyenne.eu/>) et les observations sur le projet de modification n°2 du PLU pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie ou adressées par courrier électronique avec la mention en objet « Courrier à l'attention du commissaire enquêteur pour le projet de modification du PLU », à l'adresse suivante : sauveterre.mairie@wanadoo.fr

Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur : Monsieur le Commissaire-enquêteur – Enquête publique modification n°2 du P.L.U. à l'Hôtel de ville, 28 place de la République - 33540 Sauveterre-de-Guyenne.

Monsieur Laurent SAUTS, Adjoint au Maire, sera la personne responsable du projet de P.L.U. pour la municipalité, et pourra être contacté par l'intermédiaire de la mairie (05.56.71.50.43) pour répondre aux demandes d'informations formulées par le public.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.

A l'issue de l'Enquête publique, le Conseil Municipal se prononcera définitivement sur la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme. Le Conseil Municipal pourra prononcer l'approbation de la 2nde modification du P.L.U après y avoir apporté d'éventuelles modifications en tenant compte des avis du public, du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, de l'avis favorable de la CDPENAF relatif à la demande de dérogation au titre de l'article L 142-5 du Code de l'urbanisme et des avis des Personnes Publiques Associées.

● CCAS : REPAS DES SENIORS 2020



Le mercredi 22 janvier 2020, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) invite les seniors de plus de 60 ans et les adhérents du club des aînés ruraux de Sauveterre-de-Guyenne à partager le traditionnel repas des seniors à la Salle Simone Veil de Sauveterre à 12h (Zone Bonard).

Pour ceux qui ne seraient pas encore inscrits, nous vous invitons à prendre contact

avec le service d'accueil de la Mairie au 05.56.71.50.43.

- Déplacement individuel : parking Rue Pierre Perromat, ou Avenue Francis Naboulet, ou au nouveau parking (rue de la Vignague).
- Déplacement collectif (sur inscription) : Départ d'un bus de la Résidence Autonomie Pringis à 11h15 et passage en face de la Mairie à 11h30.

● GRAINETERIE-MEDIATHEQUE



L'équipe de la Graineterie vous souhaite une belle et heureuse année ! Que 2020 soit riche en partage, en rencontres et en découvertes.

Après une fermeture durant les fêtes de fin d'année la Graineterie Médiathèque ré-ouvre le mardi 7 Janvier avec une énergie renouvelée, la volonté d'apporter de nouvelles propositions au public et forte des bagages acquis en 2019.

L'année 2019 fut humainement riche pour la médiathèque : en Avril Maryse, Catherine, Marion, Alexandre, Fanny sont venus renforcer l'équipe de bénévoles formée par Thérèse, Chantal et Jacqueline investies depuis de nombreuses années dans la structure. L'implication, la force de proposition et les compétences de tous permettent d'étendre et de renouveler l'offre et les services de la médiathèque, comme en témoignent les ateliers initiés et animés par les bénévoles sur la fin d'année 2019. La Graineterie Médiathèque compte également plusieurs bénévoles juniors qui apportent leur énergie et leurs idées en dehors des temps scolaires. Un grand merci à toute l'équipe des bénévoles dont l'investissement est plus que précieux dans la vie de la médiathèque. Un grand merci également au public, et aux adhérents de la Graineterie Médiathèque pour leur fidélité et leur enthousiasme. 2019 aura vu leur nombre augmenter, qui sait, 2020 sera peut-être l'année des 1000 inscrits ?

Retrouvez toutes les actualités de la Graineterie Médiathèque sur le site officiel de la mairie ou encore sur la page facebook « Médiathèque de Sauveterre de Guyenne ».

● INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES ● RÉORGANISATION DES SERVICES MUNICIPAUX



Voter est un droit...mais n'oubliez pas de vous inscrire sur la liste électorale de votre commune !

Pour pouvoir voter, il est obligatoire d'être correctement inscrit sur la liste électorale de sa commune.

L'inscription est possible à tout moment de l'année mais pour pouvoir voter lors des élections municipales des 15 et 22 mars 2020, il est nécessaire de s'inscrire jusqu'au 7 février 2020.

Pour vous inscrire sur les listes électorales de la commune, vous devez vous rendre à la Mairie de Sauveterre-de-Guyenne avec les pièces suivantes : pièce d'identité et justificatif de domicile.

Vous pouvez également réaliser cette démarche en ligne sur le site : www.service-public.fr

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter les services municipaux au 05.56.71.50.43 ou consulter notre site internet communal : www.sauveterre-de-guyenne.eu



La commune de Sauveterre-de-Guyenne (Mairie et CCAS : Centre Communal d'Action Sociale) procède à une réorganisation d'une partie de ses services à compter du 1er janvier 2020. Cette réorganisation est la conséquence de la création d'une nouvelle cuisine (self-service) au sein de l'école élémentaire de Sauveterre-de-Guyenne et du transfert, du CCAS à la commune, de la compétence « restauration scolaire » pour les deux écoles publiques municipales (maternelle et élémentaire). En complément, cette réorganisation des services répond à des besoins identifiés pour améliorer encore l'entretien de la commune (propreté, espaces verts, fleurissement, fin de l'utilisation des produits phytosanitaires...) et l'animation de la Résidence Autonomie Pringis (nouvelle appellation de la RPA Pringis).

Dans ce cadre, M. Jean-Charles BOUTINON est muté du CCAS à la commune de Sauveterre-de-Guyenne pour assurer, en lien avec le partenaire retenu « L'Aquitaine de Restauration » et l'équipe communale déjà en place au sein de l'école élémentaire (Mme Alexandra MINAUX et Mme Isabel PEYRE), la préparation et la consommation des repas au sein de la nouvelle cuisine. L'équipe préparera également les repas de l'école maternelle qui continueront à être livrés chaque jour à l'école maternelle.

M. Cédric GNAGY est muté du CCAS vers la commune pour gérer le nouveau service « Propreté, Espaces verts » sous la responsabilité de M. Emmanuel PINAUD, Responsable du Pôle Technique depuis avril 2019, et de son adjoint M. Christian ACHILLE.

Mme Josiane ROUDEAU-FAUX gèrera la Résidence Autonomie Pringis afin d'assurer la vie de la résidence (animations, partenariats, lingerie, entretien...) et le suivi personnalisé et administratif des 42 résidents de la structure gérée par le CCAS.

VIE COMMUNALE : RESTEZ INFORMÉS !

Les comptes rendus des séances du Conseil Municipal retranscrivent les débats et présentent les délibérations : ils sont téléchargeables sur le site Internet de la commune et sont consultables en mairie.

● TRAVAUX SUR LA VIGNAGUE



La programmation des travaux sur la Vignague a été initiée par le syndicat mixte des eaux et rivières de l'entre deux mers (SMER' E2M) en fin d'année 2015.

Le montage du dossier, sa validation par les différents services de l'Etat puis la déclaration d'intérêt général (DIG), prise en 2018, ont enfin permis le début du chantier...fin septembre 2019.

Le maître d'œuvre EPIDROPT (Etablissement Public Intercommunal du DROPT) a signé une convention avec le SMER'E2M pour le suivi des travaux.

Ceux-ci sont réalisés par l'entreprise AUDEBERT selon un cahier des charges tenant compte des contraintes multiples liées aux droits des riverains et au respect de l'environnement.

Aujourd'hui, une fois les embacles enlevées, les arbres morts coupés et écartés du lit de la Vignague, on peut dire que celle-ci « respire mieux ».

Souhaitons que les propriétaires riverains, les agriculteurs, les pêcheurs, et tous les usagers de l'eau soient satisfaits du travail accompli.

● ASSOCIATION ENTRE-DEUX-VOIES



2020 sous le signe du partenariat !

Pour l'année 2019/2020, l'association Entre-Deux-Voies compte 36 adhérents parmi lesquels 32 sont licenciés UFOLEP.

Cette saison sera, comme à l'habitude, ponctuée par les sorties dominicales, la traditionnelle participation aux randonnées monséguraises du 1^{er} Mai, les deux week-ends (Sauveterre-de-Béarn et Notre-Dame des Cyclistes), et la sortie gastronomique nocturne, de Langon à Roillan.

S'ajoutent cette année deux actions supplémentaires faisant appel au partenariat de notre club :

- Vélo au cœur de l'Entre-Deux-Mers, évènement organisé les 8 et 9 Mai par le Comité Départemental de la Fédération Française de Cyclotourisme
- A vélo de la cave de Sauveterre à la cave d'Espiet le samedi 13 juin.

En 2015, Entre-Deux-Voies a achevé la découverte des Sauveterre de France. Pour répondre à une demande générale, notre association a décidé de proposer un deuxième cycle de rencontres. En 2019, c'est à Sauveterre-de-Comminges que se sont retrouvés une vingtaine d'adhérents.

En 2020, c'est Sauveterre-de-Béarn qui sera à l'honneur.

Association culturelle et sportive, Entre-Deux-Voies rappelle son objectif, qui n'a pas varié depuis sa création en 2004 :

« utiliser le vélo comme moyen de découverte du patrimoine ».

C'est avec plaisir que nous accueillerons de nouveaux adhérents qui souhaitent participer dans cet esprit collectif.

Sont naturellement acceptés les vélos à assistance électrique.

Pour tout renseignement, vous pouvez téléphoner le soir à Daniel Testet, Président de E2V, au 05.56.71.86.20 ou dans la journée au 06.88.62.26.88

● REPAS DE LA CHASSE 2020



L'association ACCA proposera le 26 janvier 2020 son traditionnel repas de chasse.

Crème de volaille - Jambon de speck et mousse de foie de canard - fricassée de chevreuil - Trou Périgourdin - Sangliers à la broche ,sauce et haricots couenne - Salade et fromages _Tarte à l'abricot Café Apéritif et vins compris

Prix 25€ Tombola avec de nombreux lots

Réservation jusqu'au 23 janvier 2020.

Tel : 06.72.32.33.29 ou 06.82.21.03.77 ou 06.19.13.32.96

Nous vous espérons nombreux pour partager avec l'ACCA cette journée de convivialité !!

● COLLECTE DE SANG



Une collecte de sang est organisée par l'EFS (établissement français du sang) à la salle fêtes (rue St Romain - 33540 Sauveterre de Guyenne) le mercredi 22 janvier 2020 de 16h à 19h.

● JUDO CLUB



Le judo-club sauveterrien propose désormais des cours de self-défense à la Salle Possamaï (esplanade Bonard) le lundi soir de 19h30 à 20h30 et Mercredi 19h15 20h 45 Professeur : Julien NABARRA 06.22.20.51.09

● REUSSITE ENTRE-2-MERS



Réussite Entre-2-Mers est une micro-entreprise de service à la personne qui propose du soutien scolaire (primaire et collège), ainsi que de l'aide informatique et administrative. Son créateur, Alexandre Lewiner, est un enseignant titulaire de l'Éducation Nationale qui possède une solide expérience de l'enseignement, notamment des Mathématiques, du Français et de l'Anglais.

Son approche est adaptée à chaque élève, afin de l'aider à surmonter ses difficultés, dans une atmosphère bienveillante. En ce qui concerne les autres services, le soutien informatique va de l'apprentissage de l'utilisation du matériel, son installation et les petits dépannages, à l'utilisation d'internet et des réseaux sociaux. L'approche est patiente pour permettre aux personnes éloignées de l'informatique de prendre confiance et d'être autonomes. Enfin, l'aide administrative concerne toutes les questions quotidiennes, comme les déclarations d'impôts par exemple.

Grâce à l'agrément d'État « Service à la Personne », le tarif horaire (35 euros) engendre un remboursement fiscal de 50% (l'heure vous revient donc à 17,50 euros). Les déplacements sont inclus.

Renseignements au 06 09 71 89 32 ou contact@reussite-e2m.fr; Site internet: reussite-e2m.fr

● ÉCOLE DE MUSIQUE



Première «Seisach' Metal Night» le 17 janvier 2020 à partir de 19h30 à la salle Simone Veil. Soirée spéciale Rock Metal avec, en headliners, les Seeds of Mary (rock metal alternatif) [fb.me/SeedsOfMary]. Ils seront accompagnés des Spell Shelter (stoner) [fb.me/spellshelter] et des Blooming Bones (heavy rock) [fb.me/bloomingbones]. En partenariat avec le webzine COREandCO [fb.me/coreandco]. PAF (à régler sur place): 6€.

● AÎNÉS DE LA BASTIDE



Mercredi 5 décembre 2019, le Club des Aînés a fêté ses 40 ans d'existence. A cette occasion, les trois anciens présidents : Mr Claude Lavergne, Mr Gilbert Ithier, et Mme Annette Québec ont été

félicités pour leur engagement et leur dévouement à ce club qui, grâce à eux, a prospéré au fil des années. Un présent offert à chacun laissera un souvenir agréable de cette journée. Grand merci à eux.

● UNE NOUVELLE ÉQUIPE POUR LE CAC



Lors de l'assemblée générale anticipée du vendredi 06 décembre 2019, le bureau du CAC a exposé les résultats positifs de l'année en cours. Ensuite, l'équipe du Comité d'Animations Culturelles (CAC), après sa démission, s'est reformée autour d'un nouveau président : Ludovic Corjial.

Cette nouvelle équipe bénéficiera d'une trésorerie positive liée aux bons résultats des années précédentes. Ceci lui permettra d'engager de nouveaux projets pour l'année 2020, plus sereinement.

L'ancienne équipe a été chaleureusement remerciée pour toutes ces années d'engagement bénévoles.

Après le verre de l'amitié, les bénévoles sont allés fêter ce renouveau au restaurant des Arcades.

La nouvelle équipe peut désormais commencer à préparer la prochaine Fête des Vins, entourée de professionnels aguerris et de bénévoles très motivés.

D'ailleurs toutes les bonnes volontés sont les bienvenues afin de renforcer l'équipe de bénévoles en place. Pour cela, merci de contacter la mairie ou l'Office du Tourisme.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous.

Le CAC

BRÈVES ASSOCIATIVES

● THÉÂTRE DES SALINIÈRES :

L'équipe des Salinières présente :



LES VOISINS DU DESSUS

Samedi 18 janvier à 20h30. Comédie de Laurence JYL. Avec : Jean-Marc COCHERY, Jean MOURIÈRE, Namou EHAH et Grâce-Alexandra GUENARD. Mise en scène : Jean MOURIÈRE - Durée : 1h20.

Mieux vaut les avoir au théâtre qu'au-dessus de chez soi ! Vos voisins vous ennuiant ? Sachez que pour rien au monde vous ne voudriez pourtant les échanger contre les voisins du dessus d'Octave et de Julie. Du travail aux études, en passant par les enfants et la maison de Bourges, les jeunes mariés ont orchestré leur vie pour les quarante années à venir. Mais avant, passage obligé à Paris pour qu'Octave puisse obtenir son diplôme de notaire. Le jeune couple sérieux, et peut être un peu trop, trouve l'appartement idéal et le calme dont ils rêvaient. Le bonheur aurait pu être total mais c'était sans compter les voisins du dessus dont ils vont rapidement faire la connaissance : des excentriques un peu dingues et particulièrement colorés qui vont leur rendre la vie difficile. Mais ils ne s'imaginent pas à quel point...

Max et Charly, la cinquantaine, vivent comme des ados. Au rythme de la musique rock qui fait trembler les murs de l'immeuble, les deux acolytes s'amusent et n'ont que faire de déranger le voisinage. Pire, ils comptent bien imposer leur joie de vivre aux nouveaux arrivants. La cohabitation va donc provoquer des étincelles mais Octave et Julie sont bien décidés à ne pas se laisser faire.

Les pièces de théâtre se déroulent à la salle culturelle Simone Veil – rue de la Vignague - 33540 Sauveterre de Guyenne. Tarif unique : 18€ - Renseignements & Réservations : Radio Entre 2 Mers : 05.56.61.10.85 - www.theatre-des-salinières.com



LE BOURBIER

Samedi 15 février à 20h30. Comédie de Frédéric BOUCHET. Avec : Frédéric BOUCHET, Benjamin BARDEL, Laura LUNA, Jan CAPLIN et Marine SEGALÉN. Mise en scène : Jan CAPLIN - Durée : 1h30.

Un p'tit dîner bien tranquille... et tout bascule ! Après un dîner entre amis, Clément revient au petit matin chez Marius pour lui demander de lui servir d'alibi vis-à-vis d'Adèle, sa femme. Cette nuit, il était chez sa maîtresse et, surpris par le mari, il a reçu une balle dans la jambe. Ce que ne sait pas Clément, c'est qu'Adèle est dans la chambre d'à côté, et a passé la nuit dans les bras de Marius. En réalité, Clément a une double vie et va enchaîner mensonges sur mensonges pour cacher à Marius, déjà paniqué, qu'il a participé à un kidnapping qui a mal tourné, et que la victime, un chimiste, est ficelée dans la malle de la voiture. A cette incroyable situation vient s'ajouter un cadavre encombrant, le retour d'une Adèle furieuse, et l'arrivée d'un « nettoyeur » chargé de récupérer le chimiste et de liquider les autres. Tout se complique encore lorsque Marius prend le nettoyeur pour un flic et que le nettoyeur prend Marius pour Clément, Clément pour le chimiste, et le chimiste pour Marius. Cette histoire ahurissante va encore se compliquer avec un Clément sous sédatif et une Adèle sous l'emprise d'un fou rire irrésistible. Et toujours ce pauvre Marius noyé dans les emmerdements...

AGENDA

» JANVIER 2020

- 17/01 Concert : École de Musique Seisach 'METAL NIGHT #1 - Prix 6€ 19h30 à la Salle culturelle Simone Veil
- 18/01 Théâtre : Les voisins du dessus (voir page 6) 20h30 à la Salle culturelle Simone Veil
- 18/01 Assemblée générale « Amis de la Bastide »
- 19/10 Quine de la Paroisse à la salle des fêtes, rue St Romain
- 21/01 Clôture de l'enquête publique : modification n°2 du PLU de 14h à 17h ; (voir pages 1 & 2)
- 22/01 Repas du CCAS à la Salle Simone Veil (voir page 2)
- 22/01 Collecte de Sang (voir page 4) à la salle des fêtes, rue St Romain
- 24/01 Vœux Municipalité (voir page 1) à la salle des fêtes, rue St Romain
- 25/01 Quine des aînés à la Salle Simone Veil
- 26/01 Repas chasse (ACCA) 12h à la Salle Simone Veil (voir page 4)

» FÉVRIER 2020

- 01/02 Inauguration des travaux de l'école élémentaire à 10h45 (voir page 1)
- 01/02 Quine de la Pétanque à la salle des fêtes, rue St Romain
- 07/02 Clôture inscriptions aux listes électorales pour le scrutin municipal (voir page 3)
- 08/02 Repas concert de l'école de musique à la Salle Simone Veil
- 09/02 Quine du Tennis à la Salle Simone Veil
- 15/02 Théâtre : Le bourbier (voir page 6) 20h30 à la Salle Simone Veil
- 22/02 Quine Club des Aînés à la Salle Simone Veil
- 29/02 Quine Sapeurs-pompiers à la Salle Simone Veil

» MARS 2020

- 04/03 Concours de la meilleure baguette
- 07/03 Quine Pétanque à la Salle Simone Veil
- 14/03 Quine Tennis de table à la Salle Simone Veil
- 15/03 Elections municipales : 1^{er} tour 8h-18h à la Salle St Romain (voir page 3)
- 18/03 Quine Sapeurs-pompiers - Salle S. VEIL
- 21/03 Théâtre des Salinières 20h30 à la Salle Simone Veil
- 22/03 Elections municipales : 2nd tour éventuel 8h-18h à la Salle St Romain (voir page 3)

Les actualités sont mises à jour au fil de l'eau sur la rubrique « AGENDA » du site internet communal : www.sauveterre-de-guyenne.eu

COMMUNICATION ASSOCIATIVE !

Les supports de communication communaux (le bulletin L'Écho des Cités, le site internet) proposent aux associations du territoire de communiquer gratuitement sur les manifestations passées ou à venir (réunions, fêtes, assemblées générales, résultats sportifs, photos...). Si vous souhaitez communiquer par le biais de ces supports, vous pouvez contacter la mairie par mail à l'adresse suivante : sauveterre.mairie@wanadoo.fr